

Quelques vues du site



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.1 Le projet Paysager

Le projet de paysage associé à ce projet solaire consiste en la mise en place d'une trame paysagère composée d'arbres d'essences forestières. Une trame boisée se rapprochant dans la mesure du possible d'une trame de type 5 x 5 m sera implantée sur les terrains impactés par les travaux terrassements et qui ne seront pas équipés par les éléments de la centrale solaire. Il s'agit ici d'un mode de « pré-verdissement » permettant de créer un boisement forestier garant d'une intégration paysagère et écologique. Des actions de densification des zones déjà végétalisées seront également menées afin d'unifier la stratégie végétale sur l'intégralité des espaces libres du site.

Cette stratégie végétale consiste à utiliser des arbres de forces différentes au moment de la plantation. On aura ainsi à la plantation 3 types de strates d'arbres :

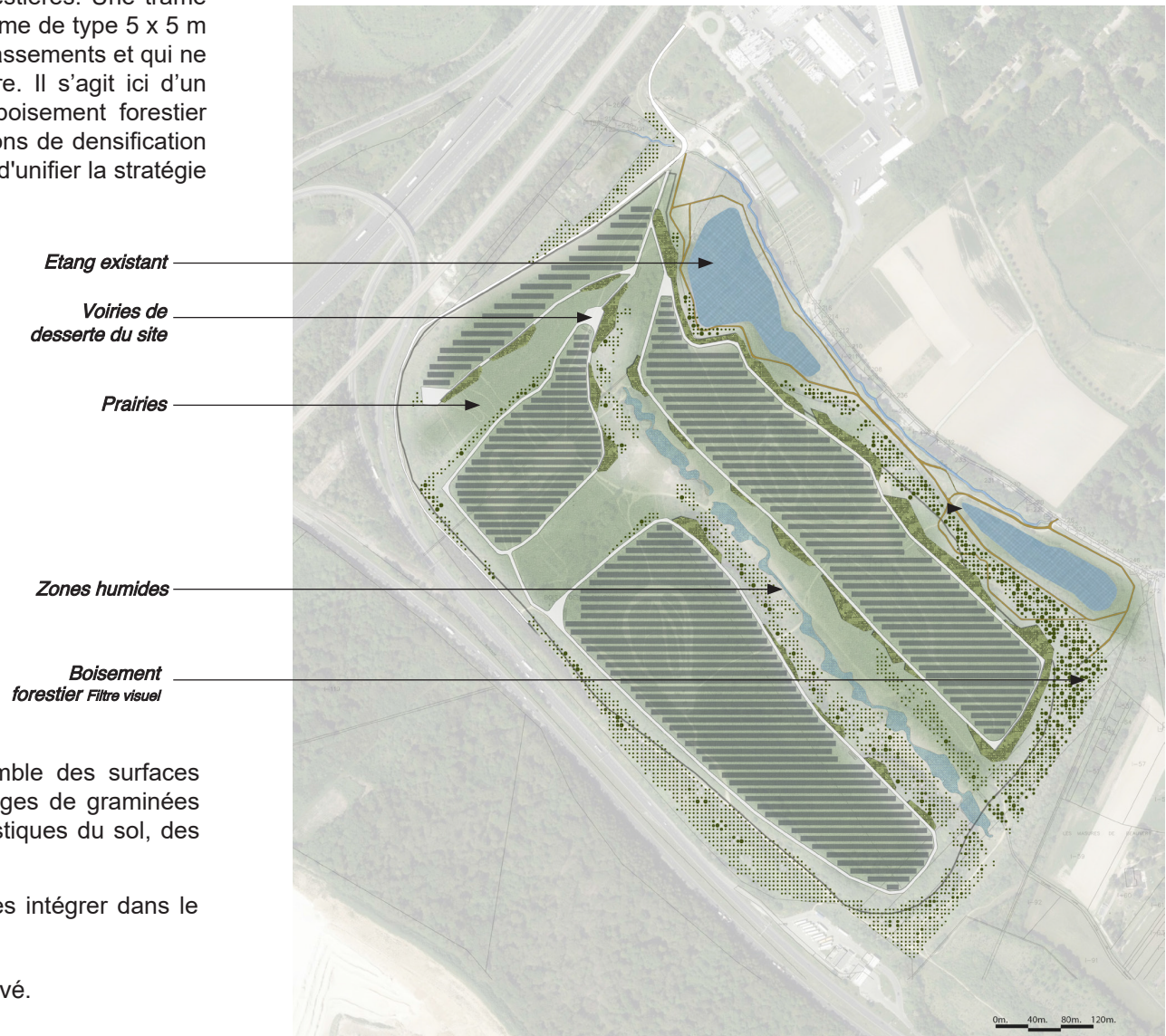
- **1ère grandeur** : circonférence du tronc 20/25; hauteur 5m. Ces arbres masqueront de manière ponctuelle et immédiate les zones les plus exposées.
- **2ème grandeur** : circonférence du tronc 16/18; hauteur 3-4m. Ces arbres commenceront à préfigurer les zones de boisements.
- **3ème grandeur** composée de jeunes arbres de type baliveaux : circonférence 10/12; hauteur 2,5m. Ces arbres permettront à moindres coûts de créer les boisements à venir du site.

La strate herbacée sera composée d'une prairie. L'ensemble des surfaces sous les panneaux photovoltaïques sera semé. Les mélanges de graminées seront adaptés à chaque espace en fonction des caractéristiques du sol, des expositions et des choix écologiques.

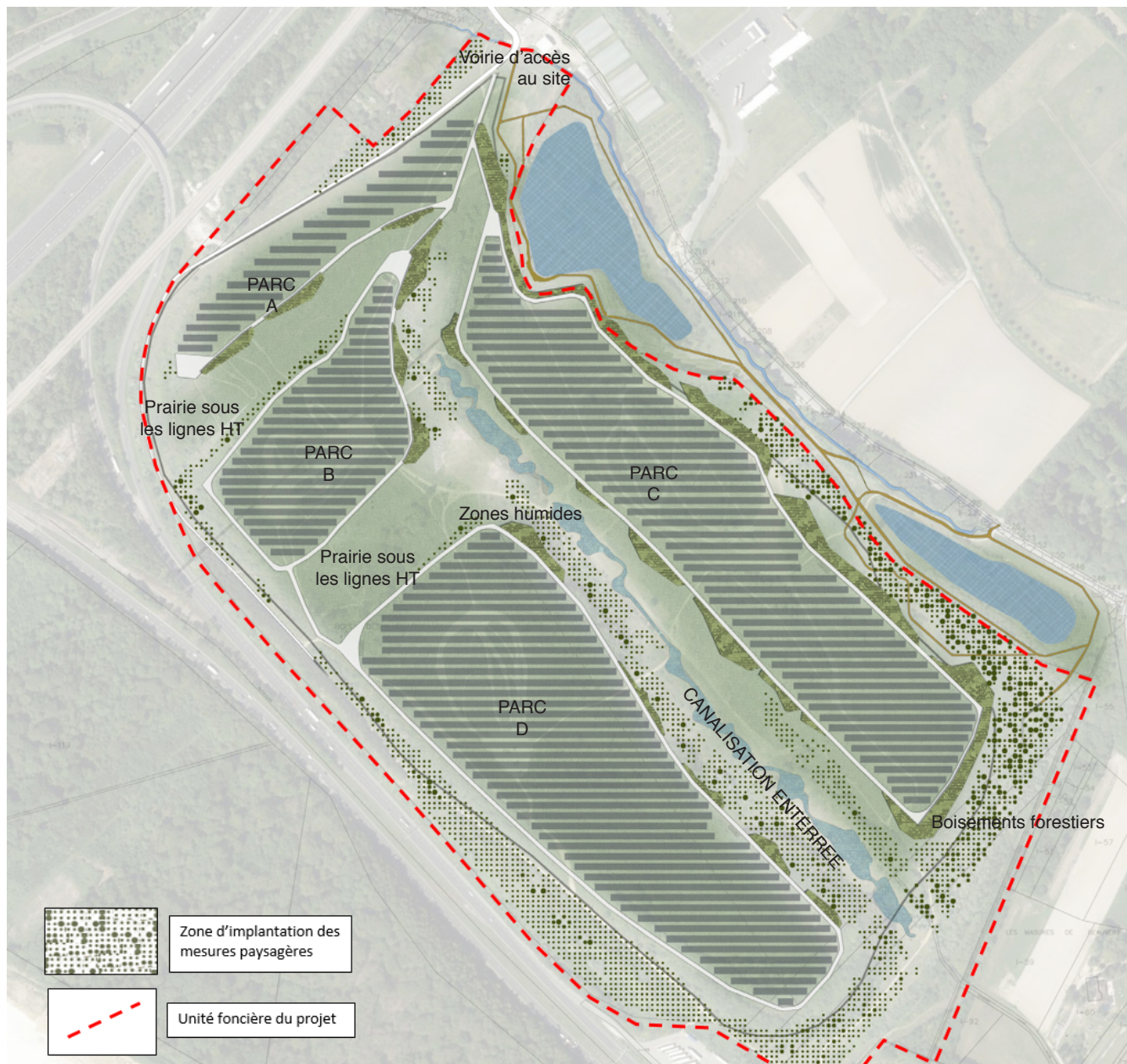
Quelques massifs arbustifs borderont les clôtures afin de les intégrer dans le paysage et d'offrir des biotopes différents à la faune locale.

Le fond de vallon composé de la zone humide sera conservé.

Plan de masse

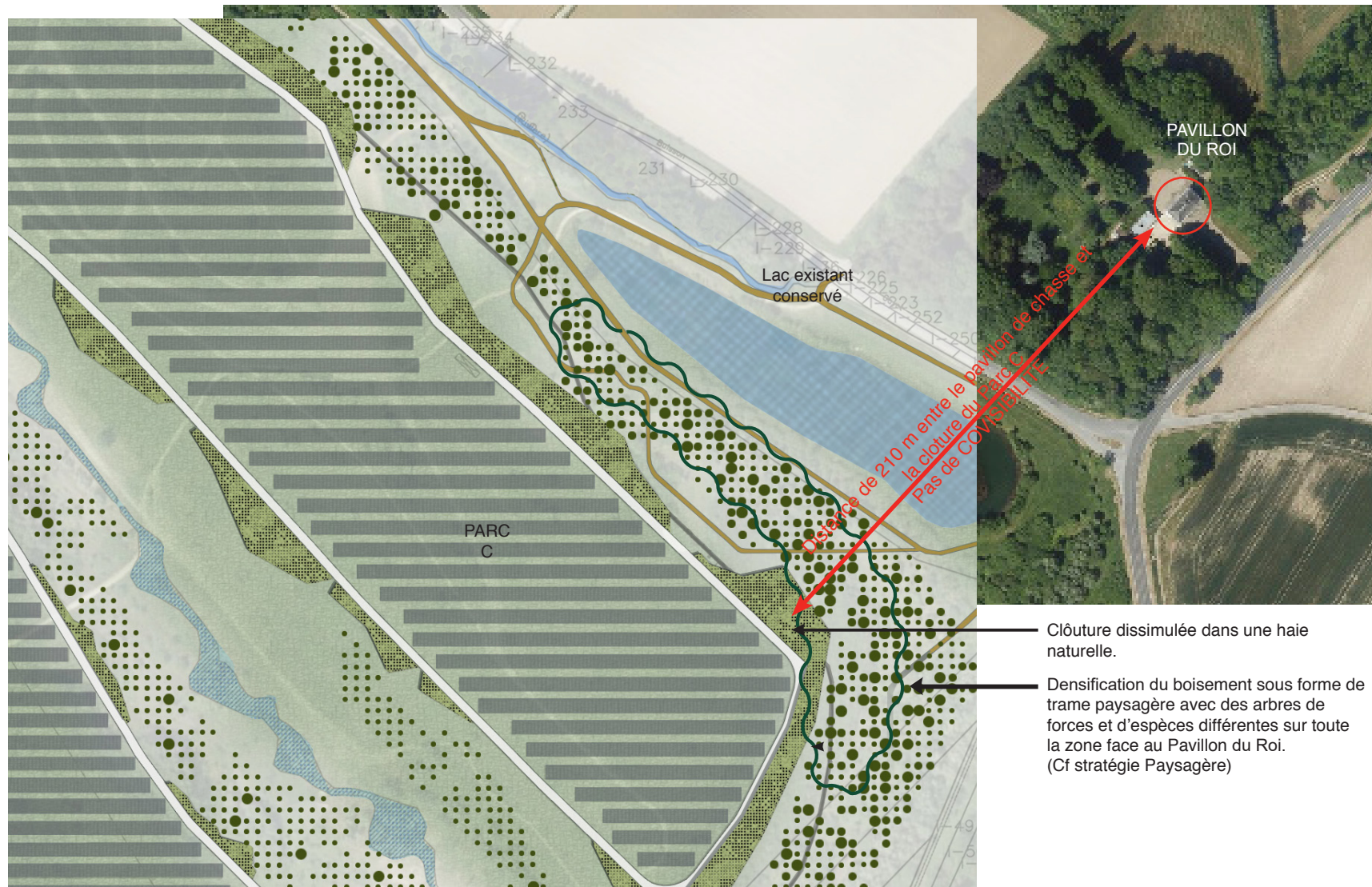


2.1.1 Le projet Paysager



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.1.2 Les Mesures Paysagères pour protéger le Pavillon du Roi



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.2 L'aménagement du terrain

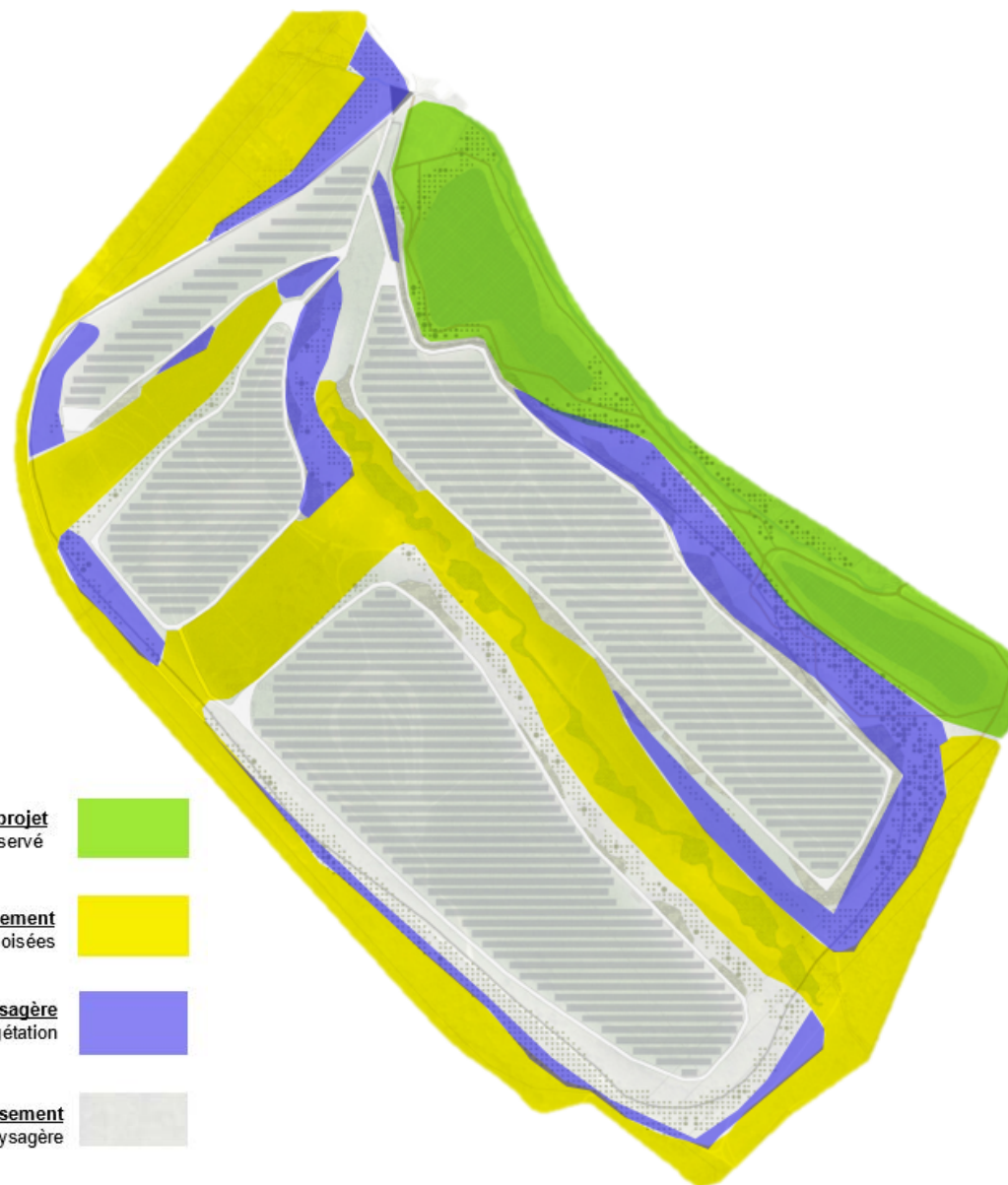
Le terrassement des merlons accueillant les panneaux photovoltaïques entrainera la suppression de la végétation spontanée existante du site. Aujourd'hui cette végétation est composée de feuillus et de quelques pins noirs.

Nous veillerons à préserver la zone humide et ses abords au coeur du site lors de la réalisation des déblais - remblais. Quelques poches de boisements et de végétations de milieux humides seront installés pour accompagner les pentes des talus.

Il en sera de même pour les abords du site et leurs boisements qui seront conservés et renforcés pour certains. Le talus autoroutier au sud est maintenu avec sa végétation de pins noirs tout comme le talus ouest le long de la ligne TGV bordé de peupliers.

La zone des étangs sera protégée avec un renforcement de la végétation en pied du talus nord est .

La présence des lignes hautes tensions au sud-ouest du site permettra de préserver la végétation actuelle composée de prairie et d'une strate arbustive basse et de quelques arbrisseaux.



Zone hors périmètre projet
Espace naturel préservé



Zones non impactées par les travaux de terrassement
Zone humide / Limites boisées



Zones non impactées par les travaux de terrassement avec mesure paysagère
Densification de la végétation



Zones impactées par les travaux de terrassement
Plateforme photovoltaïque et mesure paysagère



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.3 L'implantation du projet



Le pourtour du site accueillant les 4 parcs de panneaux photovoltaïques sera entièrement fermé par une clôture haute de 2m en treillis soudé vert afin de sécuriser la zone tout en permettant la mise en place d'un agropastoralisme.

Cette clôture sera en partie intégrée dans une épaisseur végétale plus ou moins dense d'arbustes et de la trame boisée.

Le projet qui se déploie dans le périmètre des 500m de préservation autour du pavillon du Roi nous a conduit à proposer un projet paysager capable de préserver les qualités paysagères du site vis à vis du pavillons de chasse. Un masque végétal de boisement sera ainsi mise en place en densifiant l'actuelle végétation existante à l'angle du talus nord-est pour pouvoir masquer l'impact visuel des panneaux.

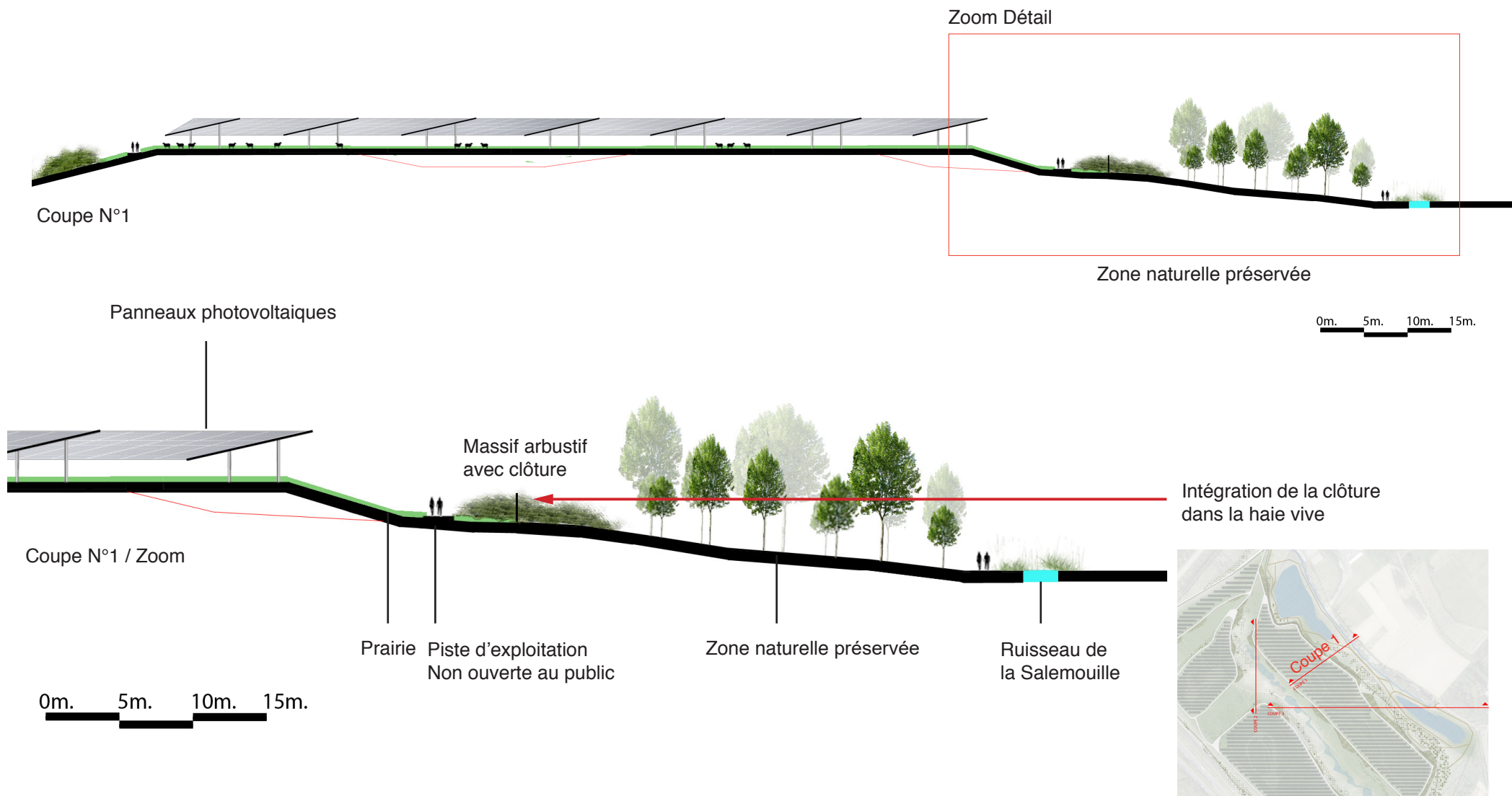
Cette trame boisée sera densifiée essentiellement en haut des talus pour créer des coulisses végétales et préserver les vues lointaines.

Boisement / Masque végétal

Boisement / Masque végétal pour les vues lointaines

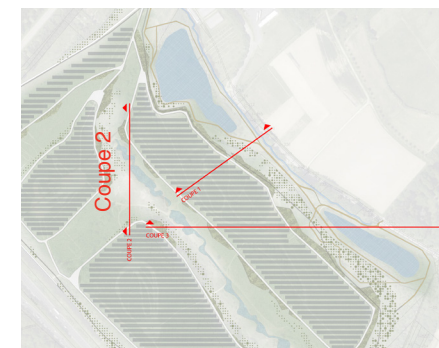
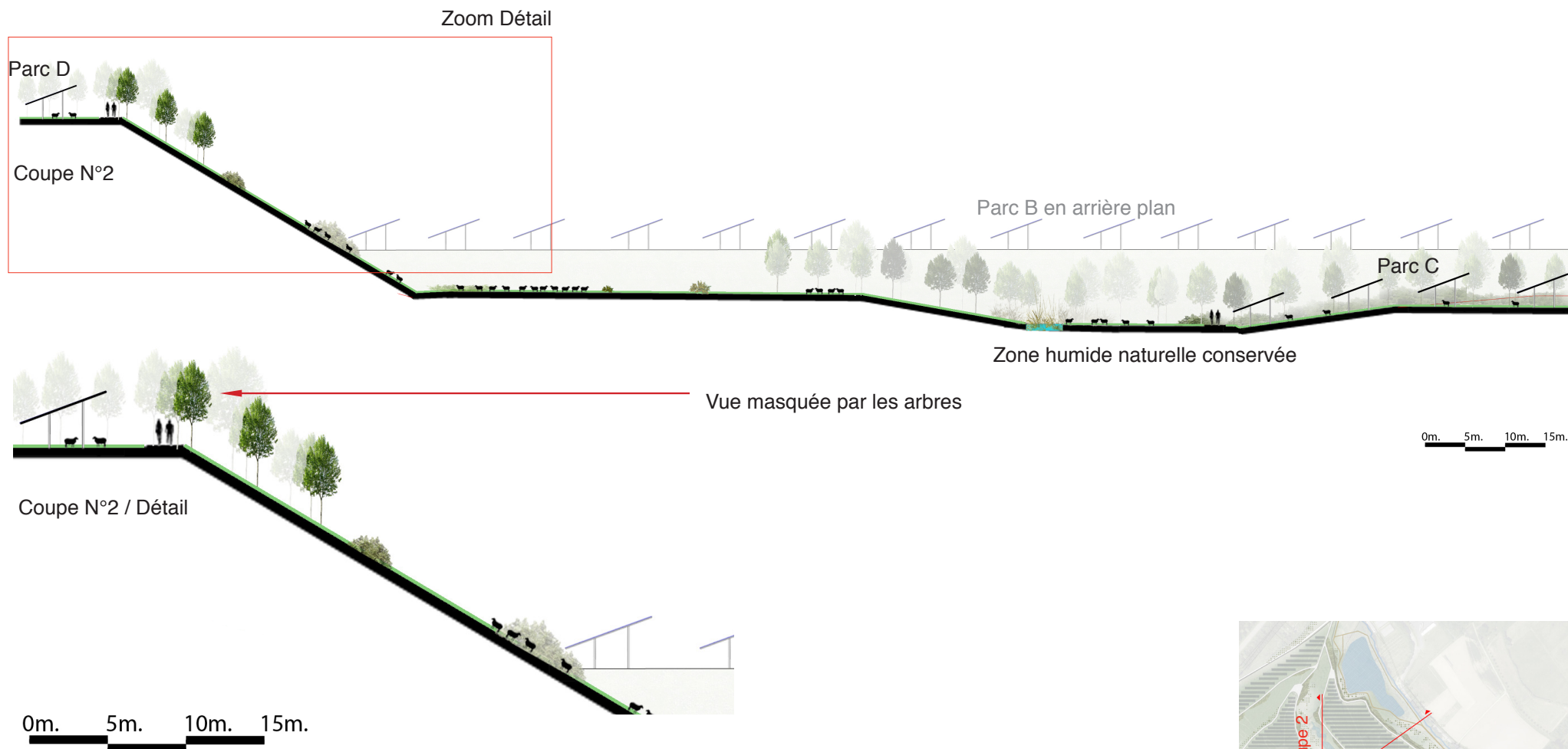
2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.4.1 Le traitement des éléments paysagers



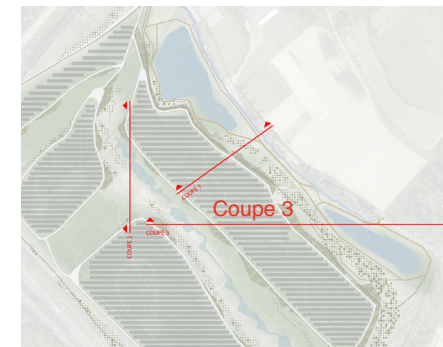
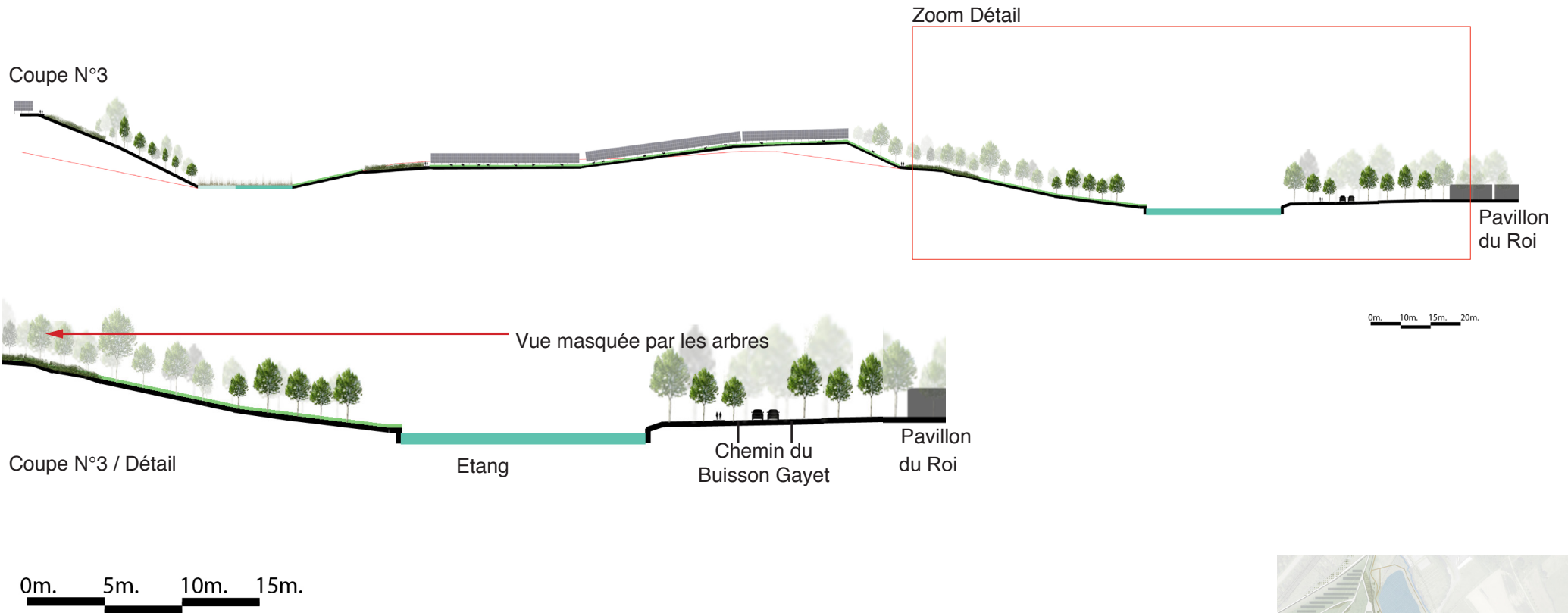
2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.4.2 Le traitement des éléments paysagers



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.4.3 Le traitement des éléments paysagers



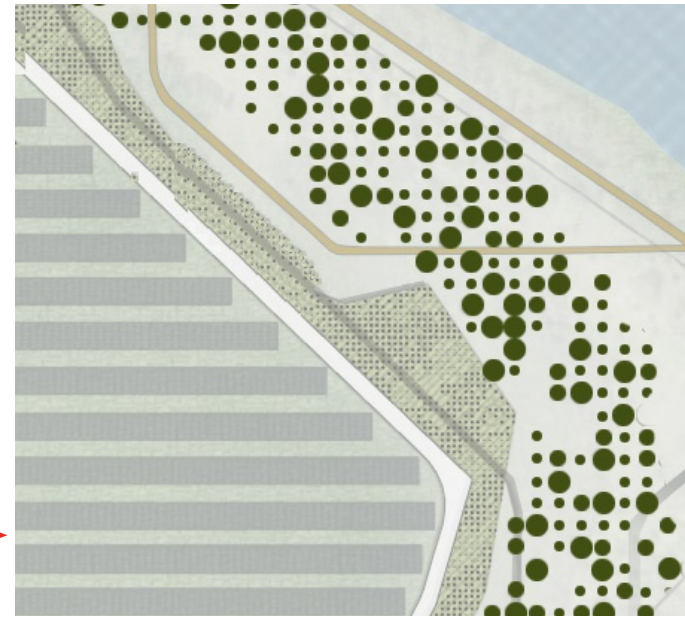
2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.5 Le traitement des espaces libres

2.5.1 Plan d'implantation des arbres



Emplacement des arbres plantés



- Plantation d'arbres tiges Circ 20/25, Hauteur 500-550cm
- Plantation d'arbres tiges Circ 12/14, Hauteur 250-300cm
- Plantation de baliveaux Hauteur 175-200

Les différentes espèces seront mélangées sur l'ensemble du site pour obtenir un boisement mixte. (Cf palette végétale)

2.5.1 Stratégie de la trame forestière

Le choix des espèces végétales :

La palette végétale de la trame boisée a été choisie en fonction du caractère local des espèces et en fonction de la capacité du végétal à s'implanter dans ce site composé de remblais de chantier.

En effet les différentes espèces proposées telles que le chêne, le charme, le hêtre, l'érable champêtre ou le pin sylvestre existent toutes au niveau local dans le bassin parisien.

Ces espèces à la croissance rapide permettront de créer rapidement des lisières végétales capables de masquer les panneaux photovoltaïques ainsi que les autres éléments liés au projet (locaux techniques, clôture, citerne, etc.).

Ces arbres seront implantés en zones régulières pour créer des effets de masses homogènes et façonner des paysages mettant en scène la topographie du site.



PLANTATION DES PREVERDISSEMENTS

Trame boisée des plantations d'arbres tous les 5 m d'essence forestière :

- Aulne glutineux
- Charme commun
- Chêne commun
- Érable champêtre
- Frêne commun
- Hêtre commun
- Pins sylvestre



CARPINUS BETULUS



ACER CAMPESTRE



FAGUS SYLVATICA



QUERCUS ROBUR



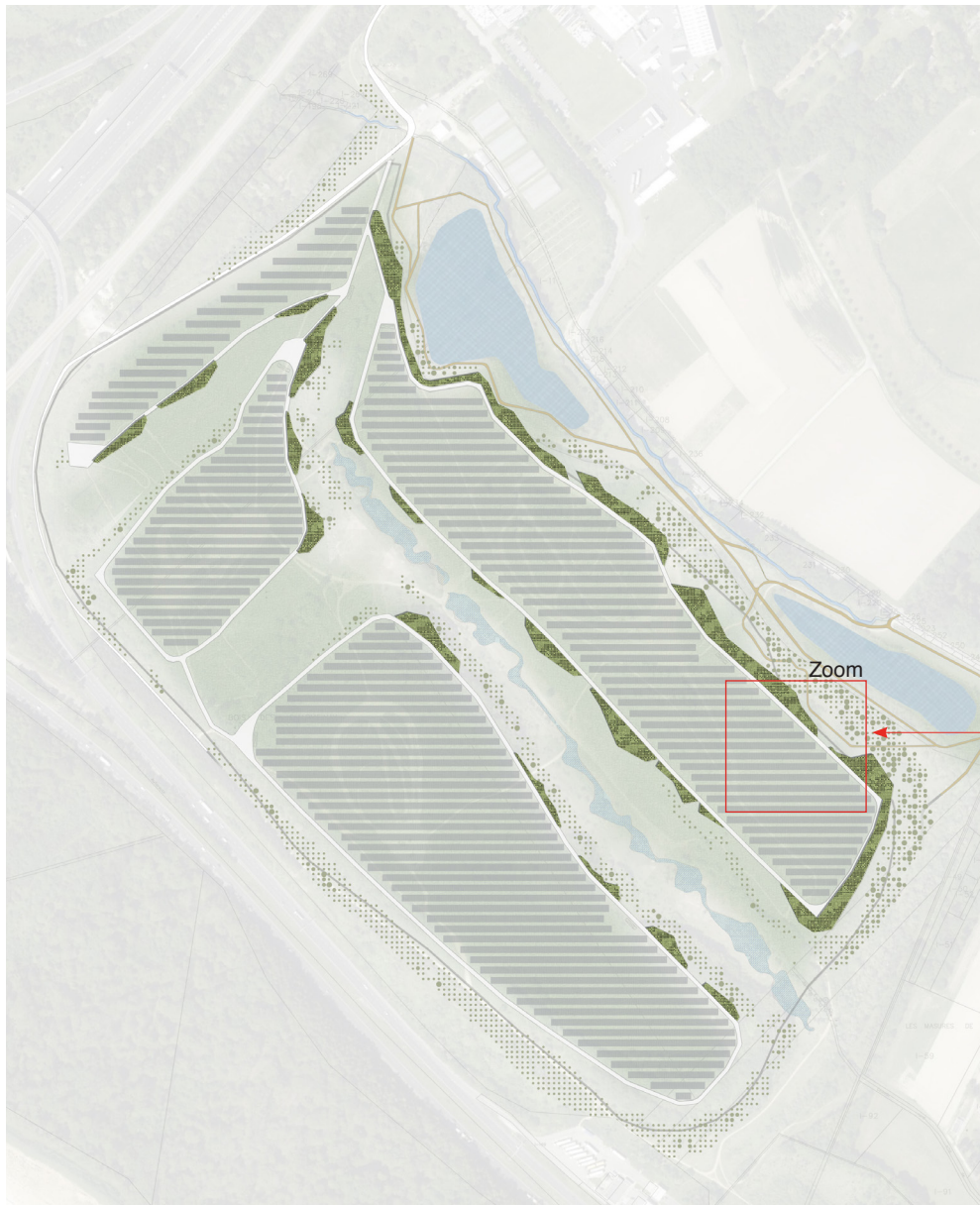
PINUS SYLVESTRIS



2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.5 Le traitement des espaces libres

2.5.2 Plan des Arbustes



Emplacement des arbres plantés



 Arbustes de haies vives
 Densité de plantation entre 1 et 0,2 u/ m2 suivant les zones

Les différentes espèces seront mélangées sur l'ensemble du site pour obtenir des haies mixtes. (Cf palette végétale)

2// LE PROJET : IMPACTS ET MESURES

2.5 Le traitement des espaces libres

2.5.2 Strate arbustive



Corylus avellana
(Noisetier)



Viburnum opulus
(Viorne obier)



Cornus alba
(Cormouiller blanc)



Acer campestre
(Erable champêtre)



Prunus spinosa
(Prunellier sauvage)



Carpinus betulus
(Charme)



Crataegus monogyna
(Aubépine monogyne)



Euonymus europaeus
(Fusain d'europe)



Salix caprea
(Saule marsault)